



# AVIS

Madame Jannick WEBER

Commissaire enquêtrice nommée par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de  
Poitiers

Dossier E19000108.86

Exploitation par la société SECNA d'une centrale d'enrobage de matériaux routiers à chaud sur  
le terrain de la commune de Sablonceaux

Arrêté préfectoral du 8 juillet 2019 portant l'ouverture d'une enquête publique fixant les  
conditions d'organisation de ladite enquête.

**ORGANISATION d'UNE RÉUNION PUBLIQUE**  
**D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES**  
**LE MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019 A 18 H**  
**SALLE POLYVALENTE DE SABLONCEAUX**

Monsieur le Préfet de la Charente Maritime, Bureau de l'Environnement  
Monsieur le Président de la Communauté de l'Agglomération de Royan Atlantique,  
Madame le Maire de la commune de Sablonceaux  
Monsieur le dirigeant de la SECNA

À la suite de ma permanence du lundi 2 septembre 2019 qui a eu lieu dans la salle annexe de la mairie de 14 H à 17 H., et compte tenu de l'insuffisance d'informations du public par rapport au projet (article R 123.17 du Code de l'Environnement) j'ai estimé qu'il était important de programmer une réunion d'informations et d'échanges.

La présente information sera portée à la connaissance du public par tout moyen dont dispose les différents intervenants.

Jannick Weber  
Commissaire enquêtrice

Copie à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers